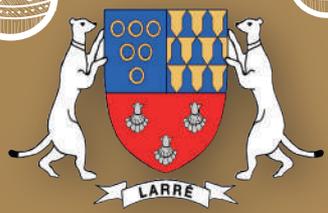




Arbre de Noël

LARRÉ  
L'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LARRÉ



JANVIER 2019



Mardi de Pays



## Le mot du Maire

Que cette nouvelle année qui commence soit l'occasion de vous adresser en mon nom et celui du conseil tous nos vœux pour 2019 : vœux de santé, de bonheur pour tous, de travail, de réussite scolaire pour tous nos jeunes et étudiants qui œuvrent pour l'avenir de notre pays et vœux d'encouragement pour toutes nos associations.

Nous terminons 2018 dans une ambiance morose ! Nous espérons aborder cette nouvelle année avec une conjoncture économique plus favorable. C'est, en tout cas, le vœu que je formule pour chacun d'entre nous.

Bien que cette information ne soit pas très réjouissante, il nous semble important de la signaler : les incivilités que nous subissons sont de plus en plus fréquentes. La plus importante cette année est une double porte vitrée de la salle Agapanthe fracturée avec un engin motorisé. A cela s'ajoutent les petites infractions telles que vitres, barrières de sécurité, éclairage extérieur de bâtiments publics cassés, poubelles extérieures brisées, vol de petit matériel aux services techniques sans compter le vol de gas-oil domestique difficile à estimer. Le montant des frais s'élève à + de 8.000 euros et bien évidemment à la charge de la collectivité. Seule une partie de ces désordres est remboursée par les assurances.

Côté travaux 2019, la rénovation de l'ancien préau de l'école va démarrer à la rentrée de janvier pour une mise à disposition en septembre. Ce chantier a pris un léger retard car nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver des artisans disponibles.

Projet lotissement : La surface de la parcelle (3ha 40) ne nous permet pas de réaliser tous les travaux en une seule fois. Un bureau d'études vient d'être désigné pour nous proposer un schéma d'aménagement réalisable en trois tranches. La première devrait déjà compter environ 19 lots.

Nous avons également décidé d'avancer sur le devenir de l'ancien bâtiment Bédard situé en centre bourg. Un bureau d'études a été retenu pour sa réhabilitation : espace à vocation professionnelle au RDC et 2 logements locatifs à l'étage (un T2 et un T3). La partie jardin sera confiée à un bailleur social pour y réaliser du logement adapté de plain-pied (4 petits logements). Cet ensemble de logements sera desservi par un accès voirie à partir de la rue du Rohelet.

Bonne année à toutes et à tous

**Le Maire, André Sérazin**

### SOMMAIRE

Le Mot du Maire	P	2
Sommaire	P	2
Compte-rendu des CM (cahier central)	P	I à VIII
Etat-civil	P	3
Urbanisme	P	4 et 5
Les nouveaux services	P	6
La vie communale	P	7 et 8
Les animations municipales	P	9 et 10

Tarifs salle l'Agapanthe	P	11
Calendrier des Manifestations	P	12
Le Journal des Associations	P	13 à 17
Les infos inter-communales	P	18 à 20
Les Amis de l'École publique	P	21
Les Petits Apprentis	P	22 et 23
Vide-grenier Larré Tonic	P	24

**Contact :** Mairie de Larré  
1 Place Guillaume Pichon 56230 LARRÉ  
Tél 02.97.67.20.50 - Fax 02.97.67.26.90  
mail : mairielarre@wanadoo.fr

## Bienvenue à :



13 février : Adèle ROLLET – 20 Moustoir Maria (née à Larré).  
18 avril : Awen COUDON – 3 Lotissement Le Mesteno.  
26 avril : Léon BRIAND – 29 La Croix Rouge.  
02 mai : Maël DELPORTE – 9 Le Clos du Verger.  
22 mai : Gaby ROUX – La Noë des Dames.  
25 mai : Erell SAOUT – 6 Le Quinquis.  
05 août : Azelice CAUCHOIS – 27 Moustoir Maria.  
29 octobre : Léo JAFFRELOT – 8 Hayo.  
11 novembre : Lya CLINCKE LEDUS – 11 rue du Calvaire.  
25 novembre : Manon GOMBAUD – 2 Coëtdigo.

## Ils se sont dit « oui »

### Mariages célébrés sur la Commune

03 mars : Yannick BABIN et Laurence ORJUBIN.  
19 mai : Jonathan GUILLARD et Margot LUSTRE.  
22 juin : Sébastien GALUDEC et Lorrie LE PAGE.  
30 juin : Aurélien MONNERAYE et Marianne ETIENNE.  
07 juillet : Mickaël LE CADRE et Laura HELLIER.  
18 août : Mickaël LE BRUN et Rosalie BOMAL.

### Mariage célébré hors de la Commune

16 juin : Johann JAFFRELOT et Aurélie MAINBERTE.



## Ils nous ont quittés :



11 janvier : Suzanne COUDARD née MARIE, 88 ans.  
11 mai : Albert GOMBAUD, 86 ans.  
15 octobre : Denise MAHÉO née LOUIS, 87 ans.  
11 décembre : Gilles EVAIN, 57 ans

## Livres d'Or de naissance



Depuis le début de l'année, la Municipalité offre un livre d'or de naissance aux nouveau-nés résidant sur Larré. Les parents sont invités à venir retirer ce livre à la médiathèque. A ce jour, 9 familles se sont présentées.

## Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI)

L'enquête publique s'est achevée le 23 novembre dernier. La commission d'enquête travaille sur l'analyse des remarques. Le rapport de la commission d'enquête sera transmis au comité de pilotage début 2019. Celui-ci comprendra l'avis de la commission et sera rendu public.

La commune organisera prochainement une enquête publique pour valider les zonages d'assainissement. L'objectif est toujours l'approbation du PLUi au printemps prochain.

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES EN 2018

09/12/2017	DUPONT Serge	Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture	29 kerdego
22/12/2017	GUIHENEUF Adrien	Pose de fenêtres de toit encastrées	2 Lotissement des Rosiers
29/12/2017	BRULE Pascal	Véranda	La Lande de Bellevue
03/01/2018	EARL JAFFRELOT	Silo de stockage	Le Hayo
17/01/2018	SAOUT Goulven	Extension d'une habitation	Le Quinquis
22/01/2018	GAUTRON Sonny	Modification d'une ouverture	4 Impasse du Gué-dro
22/02/2018	MONNERAYE Aurélien	Clôture	1 Le Clos du Maingle
20/03/2018	DE MONTI Catherine	Clôture	11 rue du Calvaire
31/03/2018	CHARPENTIER William	Abri de jardin	3 Kerdego
06/04/2018	FAMEL Loïc / LE GUILL-FAMEL Géraldine	Clôture	Rue du Gué-dro
13/04/2018	DANIEL Philippe	Division de terrain	L'Hôpital
18/04/2018	THIRIET Michelle	Clôture	12 Les Jardins du Rohélet
26/04/2018	BOUCHET Ludovic	Abri de jardin	5 Les Jardins du Rohélet
26/04/2018	EVARD Audrey	Réfection toiture, création et modification d'ouvertures sur un bâtiment existant	3 Le Budy
04/05/2018	MAZE Fanny	Clôture	4 Les Hauts du Gohlen
11/05/2018	DERSOIR Eric	Modification d'une ouverture	5 rue du Pré de la Motte
11/06/2018	PINEAU Jean-Pierre	Abri de jardin	1 Lotissement des Rosiers
07/07/2018	BOUVET Françoise	Carport	Kerolieu
13/07/2018	ENEDIS	Création poste de distribution publique	Rue Saint-Michel
08/08/2018	LE NEVE Pierre / AUDIC Mélanie	Création de fenêtres de toit, fermeture d'un abri de stockage et une partie d'un préau et création d'une clôture	4 Le Quinquis
03/09/2018	RIO Patrice	Clôture	1 Impasse du Verger
19/09/2018	CLINCKE Grégory	Clôture	Rue du Calvaire
08/10/2018	POISSARD Claudine	Clôture	6 Impasse Keriel
08/10/2018	SCI LULU	Création d'une ouverture	2 bis rue du Pont Gohlen
18/10/2018	QUILLIEN Jean-Louis	Modification des ouvertures	4 bis rue du 19 Mars 1962

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2018

24/11/2017	MAZE Camille	Maison d'habitation	2 Les Hauts du Gohlen
27/12/2017	MAZE Fanny	Garage	4 Les Hauts du Gohlen
17/01/2018	LE LUHERN Christian et Raymonde	Maison d'habitation	7 Les Hauts du Gohlen
07/03/2018	RIVIERE Yvette	Maison d'habitation	L'Hôpital
12/03/2018	GUEGAN Anthony / GUILLAS Justine	Garage	Poulprat
15/03/2018	DE MONTI Catherine	Rénovation	11 rue du Calvaire
22/03/2018	Commune de Larré	Ecole - aménagement d'une classe, sanitaires et préau	Rue de l'Avenir
23/03/2018	BENABDALLAH Fouzia	2 Maisons d'habitation	La Croix Rouge
28/03/2018	LETOQUEUX Vincent	Maison d'habitation	23 La Croix Rouge
16/04/2018	LE SOLLIEC Jean-Claude	Construction d'un auvent	10 Lotissement Keriel
30/05/2015	CLINCKE Grégory	Changement de destination d'une grange en habitation	11 rue du Calvaire
30/05/2018	POIRIER Jean-Dany et Claudine	Extension d'une habitation et création d'un préau	2 Impasse du Gué-dro
24/07/2018	GOURMELON Jo / PRUNIER Martine	Maison d'habitation	Kerolieu

## Salle multi-fonctions « Les Mimosas » et Médiathèque municipale

Le 7 Juillet dernier, après quelques mois de travaux, la salle multi-fonctions « Les Mimosas » a été inaugurée en présence de Cyrille Le Vély, sous-préfet, Paul Molac, député du Morbihan, Marie-Annick Martin, conseillère départementale et Marie-Claude Costa Ribeiro Gomes, Présidente de Questembert Communauté. Cette salle est, rappelons le, à disposition, sur réservation, des associations larréennes et des bénévoles dans le cadre de leurs activités.



Par la même occasion, la médiathèque, devenue municipale en Mai 2018, a également fait l'objet de travaux de rénovation extérieure. Son aménagement intérieur a entièrement été repensé par Adélaïde Bizeul, la nouvelle médiathécaire.



## Travaux prévus en 2019 : École publique



L'entrée couverte vue de l'extérieur

L'école « Les Petits Apprentis » va bénéficier prochainement de nouveaux aménagements : création d'une salle de classe supplémentaire et de sanitaires (à la place de l'ancien préau) ainsi qu'un portail couvert à la place de l'entrée actuelle. Tout doit être terminé pour la rentrée scolaire 2019.

Les travaux commencent en Janvier et pendant toute leur durée, l'accès à l'école se fera obligatoirement par le parking (rond point du Pont-Gohlen)



La nouvelle salle vue de la cour de récréation

## Nouveaux services à Larré



### LCM COUVERTURE

Créée en Septembre 2018 par Mickaël Le Cadre, couvreur depuis 15 ans, l'entreprise **LCM COUVERTURE** vous propose ses services pour tous travaux ( neufs et rénovations ) de couvertures ardoises, zingueries, étanchéités toits plats, bardages ( ardoise, zinc, bois, PVC ), dé-moussages et entretiens toitures.

La société est située sur la commune de Larré.

Téléphone: 07.68.86.11.02

Mail: [lcm.couverture56@gmail.com](mailto:lcm.couverture56@gmail.com)

### Patricia LECARDONNEL

#### conseillère indépendante pour la marque oOlution



#### oOlution c'est quoi ?

Des produits cosmétiques bio, éco-conçus en France,  
Ingrédients 100% d'origine naturelle,  
Aucun dérivé d'huile de palme,  
Végans et non testés sur les animaux  
Contenants recyclables

#### Comment ça se passe ?

Patricia se déplace à votre domicile, dans votre entreprise ou tout autre lieu qui s'y prête, pour vous présenter les produits, organiser des moments cocoOning, des ateliers cosmétiques maison. L'occasion de discuter et d'échanger autour d'une cosmétique saine et intelligente, tant pour la peau que pour la planète.

#### Contact

Patricia Lecardonnel

07 72 27 79 25

[patricia.ooadomicile@gmail.com](mailto:patricia.ooadomicile@gmail.com)

Facebook : patricia oo à domicile



## Anthony ABRAZARD - Conseiller indépendant en immobilier



06.76.31.04.03

[anthony.abrazard@safti.fr](mailto:anthony.abrazard@safti.fr)

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI ([www.safti.fr](http://www.safti.fr))



## Mardi de Pays 2018

Le mardi 21 Août, une trentaine de personnes, toutes générations confondues, a suivi Fabien de l'Association « Bille de Boez » pour une découverte ou re-découverte des jouets buissonniers créés à partir d'éléments naturels (branches, feuilles...) trouvés lors de la promenade. Un public également captivé par les histoires racontées par Fabien avec beaucoup d'humour ! A l'issue de cette activité, un pot de l'amitié a été offert aux participants.



Rendez-vous le 20 Août 2019 pour la prochaine animation dans le cadre des « Mardis de Pays »

## Commémoration du 11 Novembre et Exposition

Cette année, à l'issue de la cérémonie commémorant le centenaire de l'Armistice, une exposition créée par Simone Malville et Evelyne Garrec, en partenariat avec les « Petits Apprentis » de Larré, a été présentée en mairie. En plus des anciens combattants et de plusieurs membres du Conseil Municipal, on a pu noter la présence d'écoliers, ayant participé au travail autour de l'Armistice en classe, accompagnés de leurs parents.



Le 9 Novembre, les élèves de CM de Larré sont venus découvrir l'exposition en compagnie de leur professeur. Après avoir écouté les explications concernant les différents panneaux, les « Petits Apprentis » ont pu tester leurs connaissances en participant à un Quizz qu'ils ont ensuite corrigé en classe.



## Festi'Mômes 2018 à Larré

Dans le cadre de cette édition 2018, Festi'Mômes proposait à Larré le spectacle de la Cie Le Mouton Carré « Ficelle ». Un beau spectacle où s'emmêlent poésie visuelle et musicale afin de tisser ensemble quelques instants suspendus et ainsi, voyager dans un monde de rêve et d'imaginaire. Les 3 séances programmées se sont jouées à guichet fermé.



A l'issue du spectacle du samedi après midi, un festi-goûter a été offert par la municipalité aux spectateurs présents. Et le dimanche après-midi, c'est Hugo Duras, illustrateur qui est venu dédicacer l'affiche qu'il a créé pour l'édition Festi'Mômes 2018.



## Gérontologie

Cette année encore la **semaine bleue** qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 14 octobre a réservé de bons moments de convivialité aux aînés du territoire.

### BESOIN D'AIDE :

**L'A.D.M.R.**, service d'aide à domicile intervient de la naissance à la fin de vie dans 4 domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé. Contact au 02.97.67.93.62 à Questembert 14, place Louis Hérou.

La MAC (maison d'accueil communautaire) rue Jean Grimaud à Questembert – TEL 02.97.26.15.00 reçoit une fois par mois un groupe de 10 à 15 personnes issues du territoire qui ont entre 65 et 90 ans, et qui viennent se retrouver pour prendre un temps pour elles. Cette année plusieurs activités ont été proposées, notamment des ateliers cuisine, et l'accès numérique avec l'utilisation de tablettes. Une orientation vers l'équithérapie a également été abordée.

## Repas offert aux aînés



La commune de Larré compte à ce jour 90 personnes âgées de 70 ans et plus, et, le jeudi 15 novembre 58 convives, invités et membres du CCAS ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager un repas soigneusement concocté par le traiteur LE BODO. Ce repas a été animé par des histoires et danses, le tout dans la bonne humeur.

## Concours des Maisons fleuries 2018

La commission Environnement a parcouru le 16 juillet la commune dans sa globalité. La remise des prix s'est déroulée en mairie autour du verre de l'amitié le 27 octobre et le premier prix a été attribué à Christiane MAGREX de Trémégan.



# Les animations de la municipalité et de la médiathèque

## Ateliers « Arts créatifs » 2<sup>ème</sup> semestre 2018

**Le 20 Juillet : Galets décorés**

Beaucoup d'imagination et de beaux souvenirs avec des galets ramassés sur la plage !



**Le 24 Octobre : Dessous de verre aux couleurs d'ici et d'ailleurs**



Atelier parents/enfants proposé dans le cadre des animations mises en place par la médiathèque municipale. Les mamans présentes ont participé activement et se sont autant amusées que les enfants !



**Participation au Téléthon le 8 décembre avec un atelier parents/enfants « Créez vos boules de Noël »**



Le prochain atelier est programmé le **Mercredi 30 Janvier de 10h à 12h** à la médiathèque, sur le thème : « **Autour des Oiseaux** ». Ouvert à tous, les enfants doivent être accompagnés d'un parent. Inscription à la médiathèque lors des permanences, par tél au 02.97.67.25.71 ou par mail : [larre.bibliotheque@orange.fr](mailto:larre.bibliotheque@orange.fr)

## Animations pour les tout-petits 0/3 ans

Le 12 décembre, Adélaïde, notre médiathécaire, avec l'aide d'Anne, bénévole, a animé pour le plus grand plaisir des enfants (petits et plus grands), un atelier « Raconte-moi Noël ». Contes, mimiques et bruitages étaient au rendez-vous !



**Eveil ludique, le dernier vendredi du mois (sauf pendant les vacances scolaires) - Salle des Associations (ouvert à tous)**

Les prochaines rencontres :

25 janvier - 29 mars - 26 avril - 31 mai et le 28 juin

**Bébés joueurs, le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois (sauf pendant les vacances scolaires) - Ludothèque/ médiathèque (ouverts à tous)**

Les prochaines rencontres :

11 janvier - 8 février - 8 mars - 10 mai et le 14 juin



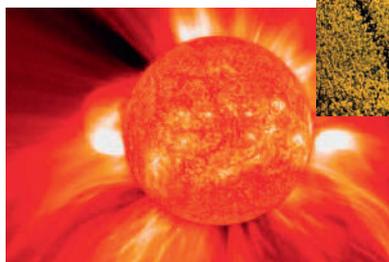
## Retour sur le dernier trimestre 2018 à la médiathèque



Le 14 novembre dernier, intervention d'Yvette Bordin : Présentation et échanges sur les méthodes naturelles pour le bien-être de nos enfants.



Du 26 Octobre au 24 Novembre, les visiteurs ont pu découvrir de magnifiques photos de Yann Arthus-Bertrand dans le cadre de l'exposition « L'énergie, quels choix pour demain ? »



Le petit cirque de A à Z (Compagnie Casus Délires)

**Samedi 2 Mars 2019 à 16h00 - Salle l'Agapanthe**

Dans le cadre des animations proposées par le réseau des Médiathèques et financées par Questembert Communauté

Prochainement, à l'affiche

Public : enfants dès 5 ans, accompagnés  
Gratuit

Infos et réservation : à partir du 2 février à la médiathèque de Larré  
tél 02.97.67.25.71 - larre.bibliotheque@orange.fr



### Initiation à l'informatique

Si, vous aussi, vous souhaitez bénéficier d'une initiation à l'informatique et à Internet, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la médiathèque lors des permanences ou en Mairie.

Vous pourrez également découvrir les nombreuses ressources (soutien scolaire, langues, loisirs, vie professionnelle, code de la route...) mises en ligne par le Réseau des Médiathèques.

### Atelier « Généalogie »

Les rencontres « Généalogie » se déroulent tous les 2 mois. Toute personne intéressée peut se joindre au groupe. Ouvert à tous, débutants comme confirmés.

Prochaine rencontre le **Samedi 19 Janvier 2019 à 14h00**, salle Les Mimosas à côté de la médiathèque (gratuit).

Contact : [collectif.culture.l@orange.fr](mailto:collectif.culture.l@orange.fr) 06.89.82.77.50



# ENFANCE JEUNESSE

## Quelques chiffres :

On remarque une forte évolution du service « enfance jeunesse » de Questembert Communauté.

1237 enfants pour 786 familles ont fréquenté les ACM (accueil collectif mineurs) encadrés par 8 directeurs permanents, 38 animateurs saisonniers, 4 animateurs annualisés et 10 personnes de restauration et entretien.

5 camps en destination de Camors, Sarzeau, Arzon, le Roc St André, Nivillac, Molac ont connu un vif succès.

## Bilan dispositif « Argent de Poche »

Objectifs :

permettre à des jeunes du territoire de trouver un « petit boulot », favoriser les contacts, échanger avec des professionnels.

Sur les 13 communes de notre territoire, 142 missions ont été réalisées pour 84 jeunes.

A Larré, 4 jeunes ont répondu et 4 missions ont été réalisées.

## Les tarifs au 1er Janvier 2019 de la salle l'Agapanthe

	Associations	Particuliers	Extérieurs
<b>SALLE demi-journée</b>			
hall + petite salle - vin d'honneur	80,00 €	110,00 €	140,00 €
hall + grande salle	110,00 €	260,00 €	335,00 €
hall + petite et grande salle	110,00 €	310,00 €	400,00 €
<b>SALLE journée</b>			
hall + petite salle - vin d'honneur		200,00 €	255,00 €
hall + grande salle		420,00 €	540,00 €
hall + petite et grande salle		520,00 €	670,00 €
<b>CUISINE</b>			
	60,00 €	85,00 €	110,00 €
<b>VAISSELLE</b>			
vaisselle 50 couverts	40,00 €	55,00 €	70,00 €
vaisselle 100 couverts	80,00 €	110,00 €	140,00 €
<b>SCENIQUE</b>			
	40,00 €	40,00 €	60,00 €
<b>VIDEOPROJECTEUR</b>			
	30,00 €	30,00 €	30,00 €
<b>CAUTION</b>			
		1 000,00 €	
<b>FORFAIT 2 JOURS : DEMI TARIF SUR LA 2ème JOURNEE</b>			



# Calendrier des Manifestations 2019

	6 Janvier	Vœux de la Municipalité	
	10 Janvier	Assemblée générale et Galette des Rois	Les Amis de l'Arz
	12 Janvier	Galette des Rois	FNACA
	27 Janvier	Repas (à Molac)	ESLM
	9 Février	Fest Noz	Les Amis de l'École Publique
	10 Février	Fest Deiz	Les Amis de l'École Publique
	16 Février	Assemblée Générale	ACPG
	2 Mars	Spectacle « Le petit cirque de A à Z »	Réseau des Médiathèques
	19 Mars	Célébration de la fin de la Guerre d'Algérie	
16,17,22 et 23	Mars	Théâtre	La Réplique
	17 Mars	Vide grenier (au Tonneau)	Larré Tonic
	13 Avril	Repas animé	Les Amis de l'École Publique + Larré Tonic
	27 Avril	Journée Découverte	ABBL
1er	Mai	Concours de boules	Les Amis de l'Arz
	4 Mai	Assemblée Générale et repas	ABBL
	8 Mai	Célébration fin de la guerre 39/45	
	11 Mai	Concours de boules	ABBL
	30 Mai	Repas paroissial	
	7 Juin	Assemblée Générale	Larré Tonic
	7 Juin	Fête de la Musique	Larré Mi Fa Sol
	11 Juin	Concours de boules	FNACA
	15 Juin	Forum des Associations	
	22 Juin	Fête de l'École - Kermesse (au Tonneau)	Les Amis de l'École Publique
	27 Juin	Goûter de fin d'année (au Tonneau)	Larré Tonic
	12 Juillet	Bal Populaire et feu d'artifice	Municipalité
	14 Juillet	Concours de boules (à Larré)	ESLM
3 et 4	Août	Concours de boules	FNACA
	20 Août	« Les Mardis de Pays »	Municipalité
	7 Septembre	Concours de boules (adhérents)	ABBL
	28 Septembre	Préparation du calendrier des fêtes 2020	
	11 Novembre	Célébration fin de la guerre 14/18	
	23 Novembre	Tartiflette (à Molac)	ESLM
	7 Décembre	Téléthon	Inter-Associations
	14 Décembre	Goûter et spectacle de Noël	Les Amis de l'École Publique

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/05/2018

Présents : Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KERRAND. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SAYER. SERAZIN. TIDU

Absents : Mme DUPUIS (excusée).

Mme LE BRETON GUENGO A. a été nommé secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 09 mai 2018

Mme DUPUIS donne procuration à M. TIDU.

### 2018-05-01 Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide de répartir les subventions aux différentes associations et organismes qui en ont formulé la demande accompagnée du bilan financier.

### 2018-05-02 Modification des statuts SDEM

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan qui porte sur :

- La mise à jour de la liste des compétences et activités complémentaires et accessoires du Syndicat.
- La possibilité offerte aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre d'adhérer au Syndicat, tout en préservant le rôle des communes.

### 2018-05-03 Création d'un poste contractuel / Bibliothèque - médiathèque

La gestion de la bibliothèque/médiathèque est dorénavant municipale suite à l'arrêt de l'Association TOULARRELI. Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint territorial du patrimoine à temps non complet. Afin d'en poursuivre le fonctionnement un contrat a été signé pour une durée hebdomadaire de 10 heures à compter du 02 mai 2018 jusqu'au 31 octobre 2018.

### 2018-05-04 Bibliothèque – Médiathèque / Mise en place de tarifs harmonisés sur le territoire de Questembert Communauté

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire de Questembert Communauté, celle-ci a adopté le principe d'une harmonisation des tarifs de chacune d'entre elles. La Commune assure désormais la gestion de la Bibliothèque – Médiathèque.

M. Le Maire propose d'adopter les tarifs suivants :

#### Propositions des différents types d'abonnement :

Abonnement habitant de la communauté de communes : 12 €/foyer/an

Abonnement habitant extérieur à la communauté de communes : 20 €/foyer/an

Abonnement court séjour (2 mois consécutifs) : 5 € + caution de 80 €

Sont exonérés les personnes qui présentent un justificatif pour les situations suivantes : jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation pour Adulte Handicapé, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, collectivités (écoles, maison de retraite, RAM ...)

2018-05-04 Bibliothèque – Médiathèque / Mise en place de tarifs harmonisés sur le territoire de Questembert Communauté suite

Les services pouvant être proposés en bibliothèques et médiathèques :

- Accès à Internet et aux outils bureautiques, multimédia : Gratuit
- Impression / photocopie A4 noir : 0,20 €
- Impressions / photocopie A4 couleur : 0,40 €
- Remplacement carte perdue : 1 €
- Amende pour retard de restitution :
  - au bout de 2 semaines de retard : envoi d'un 1er courrier postal : 1 €
  - au bout de 4 semaines : envoi d'un 2ème courrier postal : 2 €
  - au bout de 6 semaines : envoi d'un 3ème et dernier courrier postal : 3 €
- Documents perdus ou abîmés : remplacement ou remboursement
- Portage à domicile : compris dans l'abonnement

Le Conseil Municipal décide d'approuver les tarifs proposés.

018-05-05 Acquisition lave-vaisselle / Cantine

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal décide d'acquérir auprès de la Société 56 EQUIPEMENT de Vannes, un nouveau lave-vaisselle plus fonctionnel et mieux adapté pour la cantine. Le montant s'élève à 6 603 € H.T.

2018-05-06 Salle multifonctions / Avenant (en – value) lot n° 03 – Charpente bardage menuiseries bois

Le Conseil Municipal accepte un avenant relatif à la réhabilitation de la salle multifonctions de la société THETIOT de La Chapelle Caro (lot 03 : Charpente bardage menuiseries bois) pour un montant en moins-value de 665 € H.T. Objet de l'avenant : suppression de l'organigramme, d'un meuble coulissant, d'une trappe accès groupe et grille de ventilation.

2018-05-07 Jardin du souvenir au cimetière / Tarif plaque

Suite à la création d'un jardin du souvenir au cimetière, le Conseil Municipal décide de répercuter au demandeur le coût de la plaque pour l'inscription éventuel du nom du défunt. Le prix est fixé à 30 € la plaque.

Chauffage cantine

Suite à de nombreuses pannes relevées sur les ventilo convecteurs de la cantine, Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise BERTHY Pascal de Questembert relatif au remplacement de ceux-ci par des radiateurs. Le devis s'élève à 1 025 € H.T.

Ossuaire du cimetière / Réfection de la toiture

Après étude des différentes propositions, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise STEVANT André de Molac relatif à la réfection de la toiture de l'ossuaire au cimetière. Le montant s'élève à 1 330,41 € H.T.

Réfection peinture et isolation / Logement « Résidence du Tilleul »

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de réaliser des travaux de rénovation du logement communal n° 2 situé dans la Résidence du Tilleul. Après consultation de différentes entreprises, il accepte un devis l'entreprise LARRIERE de Larré pour la réfection de l'isolation pour un montant de 1 020 € H.T. ainsi que le devis de l'entreprise COLOR TECH de Ploërmel pour la réfection de la peinture pour un montant de 1 809,89 € H.T.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/07/2018**

Présents : Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. KERRAND. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SERAZIN.

Absents : MME DUPUIS. MM. KNUCHEL. SAYER. TIDU. (excusés) M. BERTIN.

M LE PAGE R. a été nommé secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 06 juillet 2018

Mme DUPUIS donne procuration à M. KERRAND.

2018-07-01 Adhésion au Groupement de Commandes : achats groupés en matière de travaux de voirie, de fourniture de panneaux de police, prestations de curage de fossés

Vu l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment son article 28 concernant les groupements de commandes, et le Décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Objet : Adhésion à un groupement de commandes achats groupés en matière de voirie – projet de convention constitutive du groupement de commandes entre les communes membres et Questembert Communauté – marchés de travaux d'entretien de voirie, de fourniture de panneaux de police et prestations de curage de fossés**

Exposé des motifs :

Suite à la délibération du Bureau communautaire du 5 avril 2018 (n°2018 04 B n°07) validant la reconduction de groupements de commandes en matière de voirie entre les communes membres et Questembert Communauté,

Il est proposé la passation d'une nouvelle convention de groupement de commandes pour 2019 pour trois types de marchés, d'une durée de 3 ans (il est précisé que les marchés resteraient renouvelables annuellement), soit :

- un marché de travaux pour l'entretien des voiries communales et communautaires,
- un marché de fourniture de panneaux de signalisation,
- un marché de travaux pour le curage de fossés.

La durée de la convention de groupement de commandes est basée sur la même durée que les marchés (2019 à 2022).

Comme convenu, un état des lieux a été établi auprès des communes afin de définir les besoins (selon estimatif budgétaire des communes sur 3 ans).

Le coordonnateur reste la Communauté de Communes (Questembert Communauté).

Les membres fondateurs du groupement de commandes devront être nommés en préambule de la convention. Ils acceptent l'adhésion au groupement de toute autre commune membre de Questembert Communauté, après délibération de la commune concernée.

Préalablement à toute nouvelle adhésion, le bureau communautaire devra émettre un avis (respect des seuils au regard de l'analyse des besoins).

Une fois membre du groupement, la commune accepte également l'entrée dans le groupement d'une autre commune membre de la Communauté.

Les missions du coordonnateur, dans le respect des règles des Marchés Publics, seront pour l'ensemble des opérations :

- \* le lancement, le suivi de la consultation et l'analyse des offres (associé avec les membres du groupement et commission ad hoc le cas échéant)
- \* la signature des marchés, de notification au nom de tous les membres de la convention

2018-07-01 Adhésion au Groupement de Commandes : achats groupés en matière de travaux de voirie, de fourniture de panneaux de police, prestations de curage de fossés (suite)

\* **par ailleurs, l'exécution des marchés reste du ressort de chaque commune** (clauses techniques et financières des marchés : gestion des bons de commandes, factures, des avenants,...)

- **La CAO-Commission MAPA ad hoc de groupement** sera celle de la Communauté de Communes, coordonnateur du groupement (*membres désignés par délibération en date du 17 avril 2014, voir dans projet de convention*). Des membres pourront se joindre à cette commission pour leur compétence particulière (exemple adjoint élu aux travaux au sein des communes, technicien CC ...)

**En conséquence, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la présente délibération, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour la passation :

**d'un marché de travaux d'entretien de voirie,  
d'un marché de fourniture de panneaux de police,  
d'un marché de travaux de curage de fossés.**

- autorise l'adhésion de la Commune de LARRÉ au groupement de commandes ayant pour objet la passation des marchés cités ci-dessus, marchés « accords-cadres » (à bons de commandes) pour achats groupés et travaux, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

- autorise Le Maire à signer la convention de groupement.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme et notamment l'article L. 153-15,

VU la délibération prise par Questembert Communauté n°2014-06 n°18 en date du 23 juin 2014 par laquelle le Conseil Communautaire a approuvé l'extension des compétences communautaires à la planification urbaine, plan local d'urbanisme et carte communale,

VU la délibération prise par Questembert Communauté n°2015-03 n°32 en date du 16 mars 2015 par laquelle le Conseil Communautaire a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant SCoT,

VU les délibérations prises par Questembert Communauté n°2015-03 n°32 du 16 mars 2015, n°2015-04 n°11 du 20 avril 2015 complétées par la délibération n°2015-06 n°27 du 22 juin 2015 portant sur les modalités de collaboration et de concertation avec les communes pour l'élaboration du PLUi valant SCoT,

VU les délibérations prises par Questembert Communauté n°2015-03 n°32 du 16 mars 2015, n°2015-04 n°11 du 20 avril 2015 complétées par la délibération n°2015-06 n°27 du 22 juin 2015 portant sur les modalités de collaboration et de concertation avec les communes pour l'élaboration du PLUi valant SCoT,

VU la délibération prise par Questembert Communauté n°2016-12 n°03 en date du 12 décembre 2016 prenant acte de la tenue du débat sur le PADD au sein du Conseil Communautaire,

VU la délibération n°2016-10-01 en date du 28 octobre 2016 prenant acte de la tenue du débat sur le PADD au sein du Conseil municipal,

VU la délibération prise par Questembert Communauté n°2018 04 n°03 en date du 16 avril 2018 ayant arrêté le projet de PLUi valant SCoT, tiré le bilan de la concertation et soumettant le projet pour avis aux communes membres de Questembert Communauté,

2018-07-02 Avis des communes sur le projet de PLUi valant SCoT arrêté

**VU** le projet de PLUi valant SCoT arrêté en conseil communautaire du 16 avril 2018,

M. Le Maire rappelle que Questembert Communauté a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ayant les effets d'un SCoT le 16 mars 2015.

Il rappelle alors le projet de PADD, débattu en conseil municipal du 28 octobre 2016 qui compte trois axes: organiser le territoire multipolaire, accompagner la mutation des lieux de vie et anticiper les évolutions des modes de vie.

Sur la base des orientations du PADD et tout au long des CoPil PLUi auxquels ont participé les représentants des communes, s'est écrite la traduction réglementaire du PLUi valant SCoT. Le projet a ensuite été arrêté en Conseil Communautaire du 16 avril 2018.

Le dossier de PLUi valant SCoT arrêté est composé du rapport de présentation, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, du règlement écrit, graphique et des Orientations d'Aménagement et de Programmation et des annexes.

Conformément à l'article L 153-15 du code de l'Urbanisme, le conseil municipal donne son avis sur les orientations d'aménagement et de programmation ou les dispositions du règlement qui la concernent directement dans les 3 mois suivant l'arrêt de projet.

**Entendu l'exposé de M. Le Maire, après avoir pris connaissance du projet de PLUi valant SCoT, le Conseil Municipal décide :**

**D'ÉMETTRE** un avis favorable au projet de PLUi valant SCoT arrêté.

**D'ÉMETTRE** les remarques suivantes sur le projet :

Règlement graphique

Patrimoine architectural au titre de l'article L 151-19 du Code de l'urbanisme:

. Certains bâtiments non répertoriés : ZN Lesnaré, ZH Quénahé

Patrimoine ponctuel protégé :

. Quelques bâtiments non étoilés : ZC Cour de la Haie, ZH Kerpoche, ZB Trémégan

Règlement écrit

Le Conseil municipal s'interroge sur l'incohérence des hauteurs de construction sur le territoire (Zone UB).

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211 ;

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C ;

**Vu** la loi RCT du 16 décembre 2010,

**Vu** la Loi NOTRe du 07 août 2015,

**Vu** la loi de finances 2017

**Vu** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

**Vu** les statuts de la QUESTEMBERT COMMUNAUTE ;

**Vu** l'avis favorable de la CLECT;

2018-07-03 CCPO- Approbation du rapport de la CLECT relatif aux charges transférées à la Communauté de Communes du Pays de Questembert « GEMAPI » (suite)

Entendu le rapport définitif de la CLECT concernant le rapport du 31 Mai 2018 portant sur **l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « GEMAPI »**

Considérant le travail accompli par la commission locale d'évaluation des charges transférées afin d'évaluer l'ensemble des charges directes et indirectes ou perte de recettes liées à la compétence transférée à la communauté à compter du 1er janvier 2018 ;

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**Approuve** le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 31 mai 2018 concernant l'évaluation du coût des charges transférées dans le cadre du transfert de la compétence « GEMAPI »,

**Prend acte** du montant global du transfert concernant onze communes sur treize selon les tableaux du rapport de la CLECT,

**Charge** Le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération .

2018-07-04 Demande de fonds de concours communautaire (année 2018)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal sollicite Questembert Communauté pour le versement d'un fonds de concours communautaire à hauteur de 5 847 € visant à compenser la dépense supplémentaire que représente la fin de l'instruction par les services de l'État de l'ADS (Application du droit des Sols).

2018-07-05 Résultat appel d'offres / Aménagement d'une classe, de sanitaires et d'un préau - Ecole

Le Conseil Municipal prend connaissance du résultat de l'appel d'offres relatif à l'aménagement d'une classe, de sanitaires et d'un préau à l'école « Les Petits apprentis ». Les entreprises retenues par la Commission sont : (prix en € H.T.)

- lot n° 3 Charpente bois - bardage : Entreprise Thétiot – La Chapelle Caro pour un montant de 21 139,80

- lot n° 5 Menuiseries aluminium et bois – serrurerie : Entreprise Thétiot – La Chapelle Caro pour un montant de 30 441,20

- lot n° 6 Cloisons sèches – plafonds suspendus : Entreprise Rault – Rohan pour un montant de 11 844,90

- lot n° 7 Revêtements de sols - faïence : Entreprise Le Bel – Malestroit pour un montant de 6 197,92

- lot n° 8 Peinture : Entreprise Debays – Pleucadeuc pour un montant de 2 875,00

- lot n° 9 Test d'étanchéité à l'air : Sté Batiperform – Nantes pour un montant de 1 150,00

- lot n° 10 Plomberie sanitaires – Chauffage – VMC : Entreprise MAHE - Plumelec pour un montant de 14 600,00

- lot n° 11 Electricité : Société ELTIC – Saint-Avé pour un montant de 19 882,90

Le Conseil Municipal accepte la décision prise par la Commission et autorise M. Le Maire à signer les marchés (les lots 1-2 et 4 sont déclarés infructueux).

2018-07-06 Création d'une signalétique / Médiathèque et salle des Mimosas

Le Conseil Municipal décide de créer une signalétique pour la médiathèque ainsi que pour la nouvelle salle multifonctions « Les Mimosas ». Il accepte le devis de la Société DECOR ENSEIGNE de Vannes pour un montant de 2190 € H.T.

2018-07-07 Renouveau ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à renouveler la ligne de trésorerie au Crédit Agricole pour un montant de 150 000 €.

2018-07-08 Entente Morbihannaise du Sport Scolaire / Demande versement d'une subvention

M. Le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier l'EMSS (Entente Morbihannaise du Sport Scolaire) sollicitant une aide financière pour la participation aux frais pour la mise à disposition de matériels sportifs qui permettent à chaque école du département de pratiquer des activités physiques et sportives variées. Le Conseil accepte de verser une subvention de 155 €.

2018-07-09 Collège Jean-loup Chrétien – Questembert / Demande versement d'une subvention

M. Le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier du Collège Jean-Loup Chrétien de Questembert sollicitant une aide financière pour la participation aux championnats de France U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire) pour un élève domicilié sur la Commune. Le Conseil accepte de verser une subvention de 150 €.

2018-07-10 Renouveau contrat photocopieur / Ecole

Le contrat de location du photocopieur de l'école avec la Société Media bureautique de Vannes arrivant à expiration, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer un nouveau contrat d'une durée de 5 ans et demi (montant du loyer : 190 € HT/trimestre) pour un nouveau photocopieur.

2018-07-11 Diminution durée hebdomadaire des ATSEM

Suite à la nouvelle organisation des rythmes scolaires (passage à la semaine de 4 jours), le planning des ATSEM est actualisé. Le Conseil Municipal décide de porter la durée hebdomadaire de travail des 2 agents à 29 h 45 à compter de la rentrée de septembre (diminution de 1 heure 30 mn).

Approbaton du rapport d'activités – Service Déchets 2017 / Questembert Communauté

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités du Service Déchets 2017 de Questembert Communauté.

Salle multifonctions / Travaux de maçonnerie

Le Conseil Municipal accepte un devis de l'entreprise BURBAN Maçonnerie d'Elven relatif à des travaux de rampannage des pignons de la salle multifonctions « Les Mimosas » pour un montant de 1 650 € H.T.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/09/2018**

Présents : Mesdames LE BRETON GUENEGO. MALVILLE. MM. BERTIN. KERRAND. KNUCHEL. LE MONNIER-LE PAGE. LE PAGE. MAGREX. SAYER. SERAZIN. TIDU.

Absents : MME DUPUIS. (excusée).

M MAGREX JL. a été nommé secrétaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 septembre 2018

Mme DUPUIS donne procuration à M. TIDU.

2018-09-01 Création d'un emploi permanent d'Adjoint territorial du patrimoine / Augmentation de la durée hebdomadaire de l'Adjoint Administratif

M. Le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

M. Le Maire indique que suite à la nouvelle organisation de la bibliothèque/médiathèque (dorénavant municipale suite à l'arrêt de l'Association Toularréli), il est nécessaire de créer un emploi permanent.

Il indique également que suite à un surcroît de travail au service administratif de la Mairie, il est nécessaire d'augmenter de 4 heures la durée hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

2018-09-01 Création d'un emploi permanent d'Adjoint territorial du patrimoine / Augmentation de la durée hebdomadaire de l'Adjoint Administratif (suite)

Le Conseil Municipal décide, après accord du Comité Technique Paritaire Départemental de :

créer un emploi relevant du grade d'Adjoint Territorial du Patrimoine, à raison de 10 heures hebdomadaires ;

modifier l'emploi relevant du grade d'Adjoint Administratif Territorial 2<sup>ème</sup> classe, à raison de 35 heures hebdomadaires (au lieu de 31 heures) ;

2018-09-02 Résultat appel d'offres lots 2 et 4 / Aménagement d'une classe, de sanitaires et d'un préau - Ecole

Le Conseil Municipal prend connaissance du résultat de l'appel d'offres relatif aux lots 2 et 4 pour l'aménagement d'une classe, de sanitaires et d'un préau à l'école « Les Petits apprentis ». Après avoir relancer une consultation, les entreprises retenues par la Commission sont : (prix en € T.T.C.)

- lot n° 2 Gros œuvre – Démolitions -VRD : Entreprise Bocher – Larré pour un montant de 31 508,25

- lot n° 4 Etanchéité - Couverture : Entreprise Boussicaud – Plescop pour un montant de 17 660,86

Le Conseil Municipal accepte la décision prise par la Commission et autorise M. Le Maire à signer les marchés.

2018-09-03 Versement subvention au COSI

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur la subvention versée au COSI (Comité d'Œuvres Sociales Intercommunal).

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 216 € (9 agents x 24 €).

2018-09-04 Décision modificative budgétaire n° 1 (Budget Commune)

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'apporter les modifications suivantes au Budget Commune :

▪ **Dépenses d'investissement** :

- c/2135 Agencement Aménagement + 8 500 €

- c/ 2313 Travaux de bâtiments - 8 500 €

2018-09-05 Animaux errants / Convention avec la SACPA de Ploeren

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer une convention avec le centre animalier de Ploeren (SACPA) relative à la gestion et à la capture d'animaux domestiques errants sur la voie publique. Le coût annuel de la prestation s'élève à 822,34 € H.T.

2018-09-06 Garderie périscolaire / paiement par chèques CESU

Suite à des demandes de familles, le Conseil Municipal accepte les Chèques Emplois Services Universel (CESU), comme moyen de paiement des prestations de la garderie périscolaire. Il autorise M. Le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à la demande d'affiliation auprès du centre de remboursement du CESU et à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ce système de paiement.

## Rappel

Les demandes de subvention doivent parvenir en Mairie au plus tard le : **31 Mars 2019**

**RAPPEL** : Pour être étudiées, les demandes de subvention devront être accompagnées du bilan financier de l'année 2018. Un modèle est à votre disposition en mairie

---

## Pour communiquer sur les évènements que vous proposez, vous avez plusieurs possibilités :

- La page Internet de la Mairie de Larré via le site de Questembert Communauté (document Word + photo éventuelle en JPEG) - **Nouveau site à partir du 1er Février 2019**
- Le panneau lumineux : les évènements sont affichés pendant 10 jours avant la date de la manifestation (pour les évènements nécessitant la tenue de stands : Téléthon, brocante..., une première information est programmée 1 mois avant, toujours pour une période de 10 jours)
- La page Facebook de la mairie de Larré (uniquement des documents sous format JPEG)

Les éléments doivent nous être communiqués suffisamment tôt (le mieux serait 2 semaines avant l'évènement).

Et bien sûr, les bulletins municipaux et les flash-infos. Les informations doivent nous parvenir aux dates limites qui vous sont communiquées avant chaque parution, **par mail** soit directement en mairie soit à [simone.malville@orange.fr](mailto:simone.malville@orange.fr)

---

## ABBL Association Boules Bretonnes Larréenne

L'association organise une journée découverte le **27 avril 2019 à 14 H 00** aux terrains de boules de LARRÉ.

Cette journée est ouverte aux enfants accompagnés de leurs parents.

Déroulement :

**14h00** : accueil et jeux

**16h00** : goûter et petit concours

**17h30** : remise des lots aux enfants

venez nombreux et inscrivez-vous pour le **13 AVRIL** dernier délai, auprès de :

**Mr DARCEL Gildas** , 11 la Croix-Rouge 56230 LARRÉ ( président de l'association )

**Mr BUGNON Jacques** , lotissement de Kériel 56230 LARRÉ ( trésorier )

**Mme GARREC Evelyne** , 12 Fontaine St Méen 56230 LARRÉ ( secrétaire )



# Association Larré Tonic

Les membres du bureau sont heureux de pouvoir proposer de **nouvelles activités pour cette saison 2018-2019.**

En effet deux cours de **ZUMBA** sont maintenant proposés le vendredi (à 17h pour les enfants et à 18h pour les adultes).

Une activité de **FOOT EN SALLE** « Amateurs » est proposée salle du tonneau Une quinzaine d'adultes a le plaisir de s'y retrouver tous les mercredis vers 20h, dans une bonne ambiance.

## IMPORTANT !

Les enfants sont accompagnés de l'école jusqu'à la salle de sport par Chantal Houeix, salariée de l'association. **En cas d'absence de votre enfant**, n'oubliez pas de l'avertir en lui laissant un mot dans la boîte aux lettres de la cantine.

117 adhérents participent à nos activités

**Les tarifs sont attractifs**, pour tous : **80€/an** (Avec formules duo, trio, etc. pour les membres d'une même famille)

**35€/an** pour le foot en salle

**8€/an** pour la marche (gratuite pour les membres).

*Nous acceptons les chèques vacances et coupons sport.*



Sports & loisirs pour tous



**Nouveau logo pour cette année !**  
Suite au concours organisé en mai dernier, un nouveau logo a été dessiné à partir des réalisations de nos 2 gagnantes (Lisa et Mélody).  
**Un grand bravo à elles et un grand merci à Estelle pour l'adaptation de ce logo très "tonic" !**

**Contacts :** Jérôme Tatibouet 07 77 60 21 40 (Président)  
Virginie Sayer 06 75 98 32 70 (Secrétaire)  
Julie Orhan 02 97 47 28 42 (Trésorière)  
Patricia Lecardonnel 07 72 27 79 25 (Trésorière adjointe)

Multisports 7/10 ans  
Jeudi - 16h45 à 17h45



Zumba Enfants 7/10 ans  
Vendredi - 17h00 à 18h00



Gym douce Adultes  
Mardi - 9h30 à 10h30



Gym tonique Adultes  
Mardi - 20h15 à 21h 15

Zumba Adultes  
Vendredi - 18h00 à 19h00



Eveil sportif 5/6 ans  
Lundi - 17h00 à 18h00

Eveil corporel 3/4 ans  
Jeudi - 17h00 à 18h00



Des activités  
pour  
tous les âges

Foot en salle Adultes  
Mercredi - 20h00



Marche  
Mardi - 14h00

## Forum des Associations

La municipalité propose la création d'un « Forum » qui se tiendrait le **Dimanche 15 Juin 2019** et qui permettrait à toutes les associations de notre commune de faire découvrir leurs activités. La logistique serait à la charge de la municipalité, le matériel nécessaire (tables, chaises...) ainsi que la salle seraient mis à disposition gratuitement pour les associations souhaitant y participer. Cette manifestation ne pourra se réaliser qu'avec un nombre minimum de participants ! Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous avant le 31 Mars.

## CLUB LES AMIS DE L'ARZ

### Les animations 2018

#### CONCOURS DE BOULES LE 1<sup>er</sup> mai

Cet évènement a rencontré un vif succès et la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

APRES MIDI DANSANT Salle AGAPANTHE le dimanche 3 juin avec l'orchestre BAL A JO qui a laissé un bon souvenir pour nos danseurs venus nombreux.

Sortie le 11 septembre sur l'Odet et visite du musée de l'haliotika qui nous a embarqués dans le monde fascinant des marins pêcheurs du GUILVINEC. Et pour d'autres, déjeuner chez GAELIE.

Pour rappel les rendez-vous du club le deuxième jeudi, tous les deux mois restent incontournables pour les habitués qui aiment se retrouver autour d'un bon repas. (Inscription tout au long de l'année – contact mairie de Larré).

## AAPPMA QUESTEMBERT

### Aménagement de parcours :

L'AAPPMA travaille, en partenariat avec Questembert Communauté, la Fédération de Pêche du Morbihan, et l'Office de Tourisme Rochefort Questembert à la mise en place et la valorisation de parcours pêche sur notre territoire.

Par exemple, 2 passerelles ont été aménagées sur le Tohon par le Chantier Nature de Questembert afin de faciliter l'accès à la rivière aux pêcheurs. Un PMR devrait prochainement être installé à l'étang de La Vraie Croix facilitant ainsi l'accès à la pêche aux personnes en situation de handicap. Des panneaux seront mis en place prochainement afin de faire connaître ces aménagements.



### Entretien des cours d'eau :

La campagne d'entretien des cours d'eau du pays de Questembert s'est clôturée à Larré le 10 novembre. Plus de 40 personnes se sont mobilisées entre les mois d'août et novembre au cours des 8 chantiers organisés. Même si les membres du Conseil d'Administration se montrent satisfaits de la participation, ils remarquent que de moins en moins de pêcheurs participent à ces ½ journées d'entretien. Ils lancent donc un appel pour que l'an prochain, les pêcheurs s'investissent un peu plus dans ces actions.

### A noter dans vos agendas :

Assemblée Générale de l'AAPPMA le samedi 26 janvier à 18h à la salle Alan Meur de Questembert



## CLUB MOUCHE DU PAYS DE QUESTEMBERT

Championnat de montage de mouche artificielle le 18 novembre :

Le club Mouche du pays de Questembert, le Comité régional mouche de la FFPS (Fédération française de pêche sportive) et la municipalité de Larré, organisaient, le dimanche 18 novembre à la salle Agapanthe de Larré, leur « Mo.M.Art », soit le championnat de Bretagne de montage de mouche artificielle.

Douze compétiteurs de toutes les catégories ont pris part à la compétition. Les participants étaient essentiellement issus du Club Mouche d'Arzano et ses environs (CMAE) et du Club Mouche du pays de Questembert (CMPQ).

Trois catégories étaient proposées : jeunes, féminine et senior masculin.

Le jury était composé de Yann Le Fèvre, figure incontournable de la pêche à la mouche en Bretagne, et Jean-Paul Dessaigne, champion du monde de montage de mouche artificielle.

« La compétition s'est déroulée dans d'excellentes conditions », a souligné François Ganzitti, président du CMPQ.



### Les résultats

**Catégorie jeunes.** 1. Ugo Honoré du CMPQ.

**Féminine.** 1. Solène Bourhis-Bayer du CMAE.

**Senior.** 1. Sylvain Dubois du CMAE ; 2. Laurent Brochard du CMAE ; 3. Marc Gaujour. Le CMPQ se distingue avec, aux 4e et 5e places, Johann Le Bris et Patrice Udo qui participaient tous les deux au concours pour la première fois.

Le jeune Ugo Honoré, 10 ans, gagnant dans la catégorie jeunes, a découvert le CMPQ lors de la Fête du club en avril, à Larré. « Je me suis inscrit au club à la rentrée et depuis, je participe aux soirées montage de mouche du vendredi. J'ai adoré participer à ce concours ».



L'ensemble des lots a été remis par Arlette Le Breton, représentant la municipalité de Larré, Gaël Bergot Président du comité Régional FFPS et François Ganzitti, président du Club.

## LE COMITÉ UTOPIQUE DE LARRÉ



La prochaine édition de « Larré - Allaire » aura lieu le :

**Samedi 11 mai 2019**

Inscription sur la boîte mail [lecul.larre@gmail.com](mailto:lecul.larre@gmail.com)



## Théâtre LA RÉPLIQUE

Nous allons remonter sur les planches pour notre plus grand plaisir et surtout nous le souhaitons pour votre plaisir.

Chaque vendredi soir, nous nous sommes retrouvés dans la joie « salle des associations » pour répéter et, soyons francs, nous amuser.

Le spectacle se jouera Salle de L'Agapanthe, il débutera par quelques sketches et sera suivi de la pièce « **Toqué avant d'entrer** » en 2 actes.

En 2018 nous avons pris la décision de recommencer à jouer le dimanche après-midi, et forts de ce succès, nous allons, bien entendu, renouveler l'expérience.

Nous vous attendons donc nombreux :

**Samedi 16 mars à 20h30**

**Dimanche 17 mars à 14h30**

**Vendredi 22 mars à 20h30**

**Samedi 23 mars à 20h30**

**La troupe théâtrale vous souhaite une merveilleuse année 2019.**

## Entente Sportive LARRÉ MOLAC Foot et Basket



Cette saison, l'entente sportive catégorie football senior évolue en D2 pour l'équipe A dans le groupe G, en D3 pour l'équipe B dans le groupe H et les vétérans sont dans le championnat Vannes dans le groupe F.

A presque mi saison, l'équipe fanion se classe en milieu de tableau, les effectifs par rapport à la saison passée sont à peu près stables.

Chez les jeunes, les niveaux vont de U6 à U11, nous avons dû fermer la catégorie U13 par manque d'effectifs. De nouveaux dirigeants sont arrivés en renfort pour encadrer les différents niveaux les mercredis et samedis.

Côté basket, les seniors enchaînent sur une seconde montée et se retrouvent donc en Excellence. Pour l'instant, l'équipe s'imprègne du nouveau championnat et espère remonter au classement.

Chez les jeunes, une perte d'effectifs non prévue nous a également contraints à restreindre à une équipe U 13 avec seulement 5 joueurs et une U 15 avec 7 joueurs, les jeunes sont tout de même bien impliqués malgré le manque de remplaçants et explorent leur nouvelle catégorie avec plus ou moins d'aisance selon les matches.



### La nouveauté cette année : le Baby basket !

Vous avez été nombreux à nous solliciter afin que l'on crée une activité pour les plus jeunes, c'est chose faite. Le samedi matin de 10h30 à 11h15, Justine et Sophie accueillent les enfants de 3 ans et demi à 6 ans afin de leur apprendre quelques notions de basket en s'amusant. Après la trêve hivernale, les entraînements baby basket reprendront le samedi 2 février 2019 à 10h30 à la salle des sports de Larré.

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :

ENTRÉE EN VIGUEUR PRÉVUE DÉBUT 2019



*Depuis près de 4 ans, les élus des 13 communes de Questembert Communauté travaillent sur la révision des PLU des communes sous la forme d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Celui-ci est entré mi octobre en phase d'enquête publique permettant à chacun de s'exprimer sur le projet qui devrait entrer en vigueur début 2019.*

Le PLUi permet l'unification des règles d'urbanisme sur le territoire. Toutefois, ces règles sont adaptées aux caractéristiques de chaque commune. Cette révision s'inscrit également dans un contexte réglementaire évoluant notamment au regard de la loi ALUR qui oblige à privilégier le développement de l'habitat autour des bourgs.



### **Un territoire très attractif**

Le diagnostic du territoire (2016) a mis en évidence une forte attractivité, notamment pour les jeunes ménages, avec un taux de croissance de la population de 1,7% par an, deux fois supérieur à celui du Morbihan. Le projet de PLUi accompagne ces évolutions (population et urbanisation) en tentant de limiter les impacts sur l'agriculture, activité économique majeure du territoire qui contribue à son identité et à son paysage bocager.

### **Enquête publique**

Cette phase qui s'est achevée le 23 novembre a été l'occasion pour le public de s'exprimer sur le projet. Des permanences ont été assurées par la commission d'enquête dans toutes les communes.

### **et après...**

Les remarques émises par courrier, courriel ou dans les registres vont enrichir la réflexion de la commission d'enquête pour la production du rapport.

Celui-ci va orienter la réflexion des élus communautaires membres du comité de pilotage pour apporter des amendements au projet de PLUi arrêté en avril.

Une fois le projet amendé, celui-ci sera soumis au vote du conseil communautaire pour l'approbation définitive qui rendra le document exécutoire et opposable aux demandes d'autorisations d'urbanisme.

**02 97 26 59 51 - [amenagement@qc.bzh](mailto:amenagement@qc.bzh)  
[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)**

## ECOSITE DE LA VRAIE-CROIX

Dédié à la gestion des déchets non dangereux produits par les entreprises et les ménages, ce site regroupe des activités de valorisation des déchets ainsi qu'un centre de stockage. Depuis plusieurs années, une solution innovante a été déployée permettant de fournir de l'énergie thermique à une entreprise installée à proximité immédiate. Cette énergie est produite à partir du biogaz qui émane naturellement des déchets du centre de stockage. Un bel exemple d'économie circulaire. Deux visites sont organisées pour découvrir ce site.



**Mercredi 6 février 2019 - 14h30**

Gratuit - sur inscription auprès du service déchets.

## CENTRE DE TRI DE VANNES

Depuis juin 2010, le SYSEM dispose du centre de tri des déchets recyclables situé à Vannes, dans la Zone Industrielle du Prat, dans l'Ecopôle VENESYS. Il permet le tri des emballages et papiers recyclables provenant des intercommunalités du SYSEM (59 communes) mais également d'autres intercommunalités (communauté de communes de Belle Ile en Mer, AQTA). C'est le groupe SUEZ qui exploite ce centre de tri dont la capacité totale est de 15 000 T/an. Questembert Communauté organise deux visites pour les habitants du territoire :

**Jeudi 17 janvier 2019 - 17h30**

**Jeudi 14 mars 2019 - 17h30**

Gratuit - sur inscription auprès du service déchets.

## Vous quittez votre logement...

...mais vous restez sur le territoire\*

ou

...et vous quittez le territoire\*

Connectez-vous sur

[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

rubrique déchets > vous déménagez ?

pour nous signaler votre changement d'adresse.

ou contactez-nous au

**02 97 26 10 21**

Gardez votre poubelle et vos sacs jaunes  
pour votre nouveau logement

Rapportez-nous

vos poubelles  
lors des PERMANENCES  
au 8 avenue de la Gare à QUESTEMBERT  
muni d'un justificatif de votre nouvelle adresse.

Ne laissez pas votre poubelle et vos sacs jaunes  
au nouvel occupant  
car ils sont enregistrés à votre nom.

Toute poubelle non retournée  
vous sera facturée.

### MOULIN NEUF :

DU NOUVEAU DÈS LE PRINTEMPS...



*L'an prochain, la base de loisirs du site du Moulin Neuf comptera deux activités supplémentaires : un parcours dans les arbres et un escape game.*

#### **Parcours dans les arbres**

Installé au-dessus du chemin qui borde la plage, le parcours offre une vue panoramique sur la forêt et l'étang. Accessible dès 3 ans et jusqu'à 103 ans ! Son ouverture est prévue pour les vacances de Printemps 2019. L'Office de Tourisme qui gère la base de loisirs "Moulin Neuf Aventure" communiquera sur les horaires et tarifs en début d'année prochaine.

**1 mois** c'est le temps qu'il a fallu à la société Amazone Adventure pour installer l'ensemble du parcours.

**10 m** c'est la hauteur à laquelle se situe le point culminant du parcours.

**103 000 €** ont été investis par Questembert Communauté dans cette nouvelle activité.

#### **Escape game**

Un escape game est un jeu d'évasion qui consiste à parvenir à s'échapper d'une pièce dans une durée limitée.

Le principe est simple...

Vous êtes enfermé dans une pièce. Avec votre équipe, vous cherchez les indices disséminés autour de vous et les combinez entre eux pour pouvoir avancer dans l'énigme. Vous devez résoudre les énigmes qui entravent votre progression. La cohésion de votre équipe est la clé ! Vous n'avez que 60 min pour vous échapper...

L'escape game est un divertissement original qui fait travailler les méninges ! Celui du Moulin Neuf Aventure sera installé dans le bâtiment longeant la route situé entre le parking et l'auberge. Accessible toute l'année, il sera équipé de deux salles permettant ainsi à deux équipes de 6 personnes max. de jouer simultanément.

**10 ans** c'est l'âge minimum pour participer

**165 000 €** ont été investis par Questembert Communauté dans cette nouvelle activité.

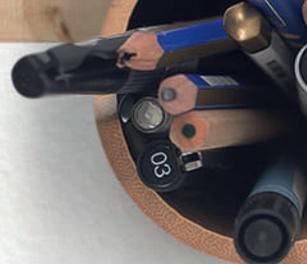
**02 97 26 56 00 - [info@rochefortenterre-tourisme.com](mailto:info@rochefortenterre-tourisme.com)**

**[www.rochefortenterre-tourisme.bzh](http://www.rochefortenterre-tourisme.bzh)**





## Les amis de l'école publique



Avant de partir en vacances, les P'tits Apprentis ont participé à la boum de Noël qui a eu lieu le samedi 15 décembre.

Les enfants étaient tous déguisés. Ils se sont défoulés et ont dansés sur leurs chansons préférées. Le Père Noël était de la partie. Les enfants ont pu profiter de sa présence pour être pris en photos. La journée s'est terminée par le goûter de Noël.



### les projets en cours en 2019

L'Amicale se concentre cette année sur **deux événements** : la **Fête de l'École** et un weekend regroupant un **fest-noz et un fest-deiz**. Pourquoi ce choix : ces deux temps forts apportent chaque année des recettes significatives qui sont ensuite reversées à l'école.

### PRÉSENTATION DU CA

#### Membres du bureau

Stéphane Guillemot - Président  
Goulven Saout - Président-adjoint  
Regina Kervabon - Trésorière  
Mathieu Rouillard - Trésorier-adjoint  
Morgane Stecken - Secrétaire  
Laetitia Ferreira - Secrétaire adjointe

#### Membres du CA

Maëla Badouel  
Steven Orhan  
Pauline Pasian  
Antony Derrien  
Yann Suaud  
Virginie Vignard  
Géraldine Le Guill-Famel  
Sandra Zapp

### À vos agendas ! 9 & 10 FÉVRIER

#### Fest Noz / Fest Diez

#### Larré - Salle de L'Agapanthe

Lors de ce week, le groupe Korriganed enregistrera en live du prochain album.



#### Samedi 09/02 - 21 h

Korriganed - Arvest  
Duo Bouffort/Pénard - Les Taranous

#### Dimanche 10/02 - 14h30

Korriganed - Les Taranous -  
Yves Le Guennec

**Tarif** : 7 € le samedi 6 € le dimanche  
*Gratuit pour les - de 18 ans*

### 13 AVRIL

Cochon grillé - Salle de L'Agapanthe  
Soirée co-organisée avec l'association  
Larré-Tonic

### 22 JUIN

Fête de l'école

### CONTACT

Stéphane Guillemot (président)  
Goulven Saout (Vice-président)  
06 19 20 58 12  
amicalelarré@gmail.com



Suivez-nous sur Facebook : «Amicale de l'école de Larré»

### Restez informé par SMS\*

\*Nous vous invitons à nous transmettre votre numéro de portable.



# Ecole primaire Les Petits Apprentis

## Cinéma

Comme tous les ans, les élèves de l'école se rendent au cinéma. Iris de Questembert. Trois films leur sont proposés dans le courant de l'année.



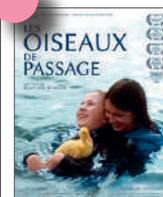
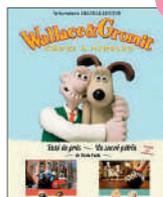
Pour les maternelles..



Pour les cycle 2...



Pour les cycle 3...



## Au marché

En octobre, les élèves de moyenne et grande sections sont allés au marché de Questembert pour acheter des fruits. Cette activité fut l'occasion d'apprendre à s'adresser aux commerçants pour faire des achats et les enfants jouent à présent "au marché" dans un coin jeu de la classe.

Ils ont observé, dessiné puis préparé tous ces fruits variés pour les déguster en classe. Les enfants sont bien d'accord: les fruits ont des goûts bien différents et on n'apprécie pas tous les mêmes !



## A la bibliothèque



Les élèves ont été ravis de découvrir la bibliothèque de Larre avec un espace réaménagé et très agréable. Chaque classe s'y rendra 5 fois dans l'année afin d'emprunter des livres, mais aussi pour y découvrir des expositions ou encore pour y écouter des histoires lues par les bénévoles et les enseignantes.

Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont déjà pu s'intéresser à une exposition sur le thème de l'énergie.

## Les couleurs

Tout au long du mois de novembre, les élèves de petite section ont travaillé sur le thème des couleurs. Après avoir cherché partout dans leur classe, pour constituer des collections d'objets rouges, bleus ou jaunes, ils ont observé les différentes teintes et nuances.

Ils ont réalisé des colliers, de la pâte à modeler, ils ont peint et collé des papiers, des cartons, des tissus, des plumes et des bouchons...

Ils ont lu des albums, trié des boutons, joué au domino des couleurs...

Et puis surtout, ils se sont habillés avec la couleur de chaque semaine. Admirez !!!



# Jeux de société



Les élèves de moyenne et grande sections ont participé à des séances de jeux mathématiques et de jeux de société. Ils ont appris à compter et raisonner tout en jouant ensemble.

Nous remercions les parents qui ont pu accompagner les enfants lors de ces activités ludiques et éducatives très appréciées de tous.



# Tous à l'eau !

Comme chaque année, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont bénéficié, grâce à la Communauté de Communes du pays de Questembert, de 10 séances de natation à la piscine de Questembert. Les enseignantes sont ravies de voir les progrès effectués par les élèves.

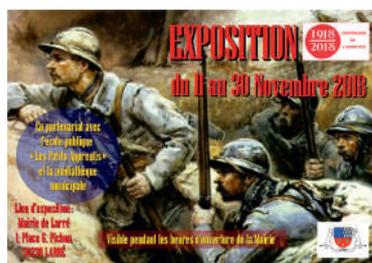


# Commémoration du centenaire de l'Armistice



À l'occasion de la commémoration du 11 novembre, les élèves de CM1-CM2 sont allés visiter l'exposition proposée à la mairie. Ils ont pu y voir certains de leurs travaux réalisés l'année dernière pour le concours du souvenir français dont le thème était « la fin de la guerre ». En complément, un grand travail de documentation a été réalisé par Simone MALVILLE et Evelyne GARREC. À l'issue de la visite, les élèves ont complété un quizz.

Plusieurs élèves se sont par ailleurs rendus à la cérémonie ayant lieu le dimanche 11 novembre. Les élèves se sont beaucoup investis dans ce travail de mémoire et de connaissance de l'histoire.



# Visite de Plum'FM

Les élèves du CP au CM2 ont visité les studios de la radio Plum'FM, une radio associative avec laquelle l'école, de la maternelle au CM2, va travailler cette année.

Chaque enfant aura le plaisir de s'entendre à la radio et de partager cela avec ses proches. L'objectif pour les élèves est de se rendre compte de l'importance de la diction. Cela permet également de mettre en valeur les productions d'écrit et pour les plus grands d'apprendre quelques règles d'écriture pour la radio.



Inscriptions à l'école Les Petits Apprentis

Vous pouvez contacter Aurélie BOSCH, directrice de l'école :  
→ par téléphone au 02 97 67 20 55  
→ par mail [ec.0560392x@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560392x@ac-rennes.fr)

Pour continuer de proposer des activités sportives  
aux larréennes et larréens à des prix abordables,

l'association Larré Tonic organise, comme chaque année, son

## "VIDE GRENIER DU PRINTEMPS"



Dimanche 17 mars 2019  
de 8h à 18h, à la salle omnisports "Le Tonneau"

### TARIFS EXPOSANTS :

3 € le mètre

4 € la table de 3 mètres (selon disponibilités)

### CONTACT :

Lydie MOREL, 7 Kerdégo

56230 Larré

06.22.48.59.40

assolarretonic@gmail.com

Bulletin d'inscription prochainement disponible auprès  
des commerçants, de la Mairie et notre site internet

L'Association compte sur votre participation et  
serait ravie d'accueillir de nouveaux bénévoles  
pour apporter de l'aide dans la préparation  
de notre événement  
(installation, restauration, etc.).

*Une réunion de préparation sera organisée en  
février.*

Entrée gratuite  
salle non chauffée, buvette,  
petite restauration sur place

*Venez nombreux pour  
que cette journée soit réussie !*

